

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2022-2026

ORIENTATION	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER						ÉTAT
				22	23	24	25	26	En continu	
AXE 1 - IDENTIFIER LA PRÉSENCE CULTURELLE DANS TOUS LES MILIEUX										
1.1 Rechercher et identifier les infrastructures et initiatives culturelles dans la municipalité.	1.1.1 Mettre en place un registre des infrastructures culturelles actuelles et passées	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des archives de la municipalité - Consultation de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine - Rencontrer les organismes concernés - Rencontrer des citoyens significatifs 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
	1.1.2 Mettre en place un registre des activités culturelles présentes et passées	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des archives de la municipalité - Consultation de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine - Rencontrer les organismes concernés - Rencontrer des citoyens significatifs 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
	1.1.3 Personnalités originaires de Normandin	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des archives de la municipalité - Consultation de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine - Rencontrer les personnes concernées ou un membre de la famille 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
1.2 Transmettre notre culture par des initiatives à tous les publics (jeunes, adolescents, adultes, immigrants).	1.2.1 Utiliser davantage les outils disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les chroniques dans le journal municipal, sur la page Facebook et le site Internet de la municipalité - Utiliser l'enseigne électronique comme moyen de diffusion 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
	1.2.2 Développer des outils de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des capsules web (vidéo) - Créer un prospectus culturel annuel - Créer des activités favorisant la connaissance de notre passé culturel (ex. : rallye historique lors de la fête de la famille) 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2022-2026

ORIENTATION	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER						ÉTAT
				22	23	24	25	26	En continu	
AXE 2 – SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL										
2.1 Favoriser l'accès à la culture en maintenant et développant des infrastructures et des services	2.1.1 Maintenir les infrastructures et services déjà en place	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le maintien des services de la bibliothèque municipale à long terme/Apporter le support nécessaire au fonctionnement par des ressources matérielles, monétaires ou autres - Arts-Études en musique - Théâtre les Zanimés - Orchestre à Vent de Normandin - La Classique de volleyball - Les infrastructures aux Grands Jardins 	Conseil municipal						X	
	2.1.2 Développer les infrastructures et services déjà en place	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de CAO - Procéder au réaménagement du parc du Centenaire 	Directeur des loisirs et de la culture		X	X				En cours
	2.1.3 Développer de nouveaux infrastructures et services	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager une infrastructure permettant la diffusion d'évènement ou de spectacle en plein air - Faire l'acquisition d'une remorque fermée contenant des tables et des chaises accessibles aux organismes pour tout évènement - Développer les interprétations culturelles du Site Touristique Chute à l'Ours (sentiers pédestres) 	Directeur des loisirs et de la culture			X				
2.2 Reconnaître et appuyer les efforts de créations et d'innovations culturelles	2.2.1 Reconnaître les actions culturelles déjà mises en place par nos organismes	<ul style="list-style-type: none"> - Arts-Études concentration musique (option danse) / publiciser leur évènement - Publiciser les activités des organismes culturelles (théâtre Les Zanimés, Orchestre à vent de Normandin, etc.) - Promotion offerte pour les organismes et appui nécessaires 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
	2.2.2 Promouvoir le soutien matériel et financier	<ul style="list-style-type: none"> - Réserver un fonds dédié seulement au développement culturel dans le fonds ... 	Conseil municipal		X					Fait
	2.2.3 Reconnaître et promouvoir les artistes locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un répertoire des artistes locaux - Publiciser les actions de nos artistes 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture			X			X	

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2022-2026

ORIENTATION	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER						ÉTAT
				22	23	24	25	26	En continu	
AXE 3 – FAVORISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES ET LA COLLABORATION DU MILIEU										
3.1 Faciliter une concertation entre les secteurs socio-économiques et notre milieu culturel	3.1.1 S'assurer que les acteurs socio-économiques connaissent bien notre milieu culturel	- Planifier des rencontres entre nos acteurs socio-économiques et culturels - Souligner les bons coups des organismes du milieu	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
	3.1.2 Valoriser les échanges entre les différents milieux : commercial, communautaire et culturel	- Organiser des rencontres entre les organismes et/ou comités du milieu	Directeur des loisirs et de la culture			X				
3.2 Encourager la mise en commun de ressources financières, humaines ou matérielles	3.2.1 Tenir à jour le répertoire des ressources de chaque organisme	- Annuellement, contacter chaque organisme pour répertorier leurs ressources - Identifier les besoins de chaque organisme - Visiter les infrastructures de chaque organisme	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	
3.3 Stimuler la communication à l'intérieur de notre milieu culturel	3.3.1 Mettre en place des outils de communication entre les organismes	- Produire et publiciser un répertoire des organismes	Responsable des communications, des loisirs et de la culture						X	

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2022-2026

ORIENTATION	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER						ÉTAT
				22	23	24	25	26	En continu	
AXE 4 – CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE										
4.1 Sensibiliser notre milieu à l'importance de notre patrimoine	4.1.1 Mettre en place des actions permettant de conscientiser notre milieu sur la richesse de notre patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des visites de lieux significatifs de notre patrimoine - Mettre en valeur le patrimoine local - Répertorier les bâtiments patrimoniaux - Publiciser les programmes existants pour la rénovation des bâtiments patrimoniaux 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture Inspectrice en bâtiment			X				
4.2 Mettre en valeur notre patrimoine	4.2.1 Mettre en place des moyens permettant d'identifier facilement nos infrastructures patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer nos infrastructures municipales en relation avec une personne significative de celle-ci - Créer un affichage uniforme - Afficher les bâtiments patrimoniaux et lieux 	Conseil municipal			X				
	4.2.2 Rendre accessible à tous les informations à caractère patrimonial	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un guide des bâtiments patrimoniaux - Élaborer un circuit d'affiches d'auto-interprétation - Créer un circuit de baladodiffusion - Rendre disponibles sur le site Internet nos circuits culturels (nom carte, applications mobiles) 	Responsable des communications, des loisirs et de la culture				X			
4.3 Consolider notre patrimoine	4.3.1 Assurer le suivi du plan d'action de la Politique culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un comité de suivi du Plan d'action de la politique culturelle 	Conseil municipal CCLSC						X	
4.4 Sauvegarder notre patrimoine	4.4.1 Instaurer un échéancier d'entretien et de restauration de nos infrastructures culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les interventions à poser afin de sauvegarder nos infrastructures culturelles - Prioriser les interventions à effectuer - Identifier les sources de financement disponibles - Établir calendrier d'entretien 	Directeur des loisirs et de la culture						X	
	4.4.2 Assurer un mécanisme de préservation avant la démolition conjointement avec l'inspectrice en bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> - Production de capsules vidéo - Témoignage - Conserver une partie en souvenir 	Directeur des loisirs et de la culture						X	